



LA FEMME EN BLANC

WILKIE COLLINS

J'aurais dû vous la faire passer ce matin mais cela m'est sorti de la tête.

Lisez-la, et vous verrez dans quels termes s'explique votre tuteur.

Lady Glyde considéra la lettre un moment, et la plaçant ensuite dans ses mains :

— Lisez-la, me dit-elle d'une voix faible. Je ne sais vraiment pas ce que j'ai ; la déchiffrier m'est impossible.

Ce billet n'avait pas plus de quatre lignes ; — sa rédaction était si laconique et si négligée qu'elle me frappa tout spécialement. Si mes souvenirs sont exacts, il ne renfermait que ces mots :

— Très-chère Laura, venez quand vous voudrez. Coupez le voyage en deux en passant une nuit chez votre tante. Désolé d'apprendre que la chère Mirian est malade. — Votre bien affectionné, — Frederick Fairlie.

— J'aimerais mieux ne pas aller là : j'aimerais mieux ne pas passer la nuit à Londres, dit Sa Seigneurie très-soudainement, et avant même que j'eusse ouï le temps d'achever la lecture du billet, si abrégé qu'il pût être. N'écrivez pas au comte Fosco !... Je vous en prie, ne lui écrivez pas !

Sir Percival se versa un autre verre de vin, tenant la cafetière avec une telle maladresse qu'il répandit sur la table une bonne partie du contenu. "On dirait que je n'y vois plus," murmura-t-il, se parlant à lui-même d'une voix étrange et voilée. Il leva lentement son verre, le remplit de nouveau, et, une fois encore, d'un seul trait le mit à sec. Je commençais à craindre, étonnée de sa physionomie et de ses gestes, que le vin ne lui montât à la tête.

— Je vous en prie, n'écrivez pas au comte Fosco ! continua lady Glyde avec plus d'ardeur que jamais.

— Pourquoi non ? je serais curieux de le savoir, s'écria sir Percival avec un soudain éclat de colère qui nous fit tressaillir toutes deux. Où pouvez-vous plus convenablement aller à Londres que là où votre oncle lui-même préfère vous voir installé, c'est-à-dire chez votre tante ? Posez cette question à mistress Michelson !

La combinaison en question était si incontestablement la meilleure et la plus convenable que je ne pouvais trouver aucune objection à y faire. Quelles que fussent, à d'autres égards, mes sympathies pour lady Glyde, je ne pouvais m'associer à ses injustes préventions contre le comte Fosco. Je n'ai jamais rencontré auparavant une lady de son rang, et placée comme elle l'est dans le monde, qui, au sujet des étrangers, manifeste une pareille étroitesse d'idées. Ni le billet de son oncle, ni l'impatience croissante de sir Percival ne semblaient l'affecter au moindre degré. Elle persistait dans ses objections contre une nuit à passer à Londres ; elle continuait à supplier son mari de ne pas écrire au comte.

— No parions plus de cela, dit sir Percival, nous tournant le dos d'une manière assez peu courtoise. Si vous n'avez pas assez de bon sens pour savoir ce qui vous est le meilleur, il faut bien que d'autres vous suppléent. Votre voyage est arrangé ; n'en parlons plus ! On ne vous demande de faire ce que dont miss Halcombe vous a donné l'exemple.

— Marian ! répéta Milady avec un trouble évident, Marian, passer la nuit chez le comte Fosco !

— Oui, chez le comte Fosco. Elle s'y est arrêtée la nuit dernière pour ne pas faire son voyage tout d'une traite.

Et vous n'avez qu'à faire comme elle à suivre les instructions de votre oncle. Vous coucherez tout simplement, demain soir, chez Fosco, afin d'interrompre un voyage trop long, ainsi que l'a fait votre sœur !

— Ne mettez pas trop de bâtons dans mes roues ! Ne me faites pas repentir de vous avoir donné congé !

Il se leva brusquement, et, par les portes vitrées qui étaient ouvertes, il sortit sous la véranda.

— Milady m'excusera-t-elle dis-je tout bas, si je me permets de lui faire remarquer qu'il vaudrait mieux ne pas attendre ici le retour de sir Percival ? Je crains beaucoup qu'il ne soit surexcité par le vin.

Accablée, distraite, elle consentit à quitter la salle.

Dès que nous fûmes remontées, saines et sauvées, je fis tout mon possible pour calmer l'agitation de Milady. Je lui rappelai que les lettres de M. Fairlie soit à miss Halcombe soit à elle-même, autorisaient très-certainement et redraient même nécessaire, tôt ou tard, la marche adoptée. Elle en tomba d'accord et reconnut d'elle-même que l'une et l'autre de ces lettres étaient strictement en harmonie avec le caractère particulier de son oncle ; — mais ses craintes au sujet de miss Halcombe et de l'explicable effroi que lui causait l'idée de passer la nuit à Londres, dans la maison habitée par le

comte, résistèrent à toutes les considérations que je m'efforçai de faire prévaloir. Je crus de mon devoir de protester contre l'opinion défavorable que le comte me parait avoir inspirée à lady Glyde, et je le fis avec tous les égards, tout le respect convenable.

— votre Seigneurie excusera la liberté que j'ai prise, dis-je en terminant ; mais elle connaît la parole sainte : "A leurs fruits, vous les reconnaîtrez." Les constantes bontés, les constantes attentions du comte depuis le début de la maladie de miss Halcombe, méritent, j'en suis convaincue, toute notre estime. Il n'est pas jusqu'à la sérieuse mésintelligence survenue entre Sa Seigneurie et M. Dawson qui ne doive être entièrement attribuée à ses inquiétudes au sujet de miss Halcombe.

— Quelle mésintelligence ? demanda milady tout à coup intéressée.

Je lui fis connaître les fâcheuses circonstances par suite desquelles M. Dawson nous avait retirés ses soins ; — lui en parlant d'autant plus volontiers que je désapprouvais intérieurement, chez sir Percival, l'obtention avec laquelle il cachait à lady Glyde (ainsi qu'il avait fait devant moi) tout ce qui s'était passé à cette occasion.

Sa Seigneurie se leva plus agitée, plus alarmé que jamais, du moins selon toute apparence, à la suite de mes révélations.

— C'est plus mal, bien plus mal que je ne pensais, disait-elle se promenant par la chambre, avec tous les dehors du trouble le plus vif. Le comte savait fort bien que M. Dawson ne consentirait jamais au départ de Marianne ; — il a donc insulté le docteur, de propos délibéré, pour le renvoyer du château.

— O milady, milady ! m'écriai-je avec l'accent de la remontrance.

— Mistress Michelson, continua-t-elle d'un ton véhément il n'est pas de paroles au monde capables de me persuader que ma sœur est de son plein gré, de son libre consentement au pouvoir de cet homme, et dans la maison de cet homme. L'horreur qu'il m'inspire est telle qu'aucun ordre de sir Percival, aucune lettre de mon oncle ne m'amèneraient si je n'avais à consulter que mes propres sentiments à manger, boire ou dormir sous son toit. Mais les affreuses inquiétudes que j'ai sur le compte de Marianne me donnent le courage de la suivre n'importe où, — de la suivre même chez le comte Fosco.

Arrivée à ce point, je jugeai convenable de mentionner que miss Halcombe avait déjà dû partir pour le Cumberland, d'après les explications que sir Percival venait de nous donner.

— Je n'ose le croire, répondit Sa Seigneurie, je crains qu'elle ne soit encore chez cette homme. Si je me trompe — si réellement elle est partie pour Limeridge, — je suis bien résolue à ne point passer la nuit de demain sous le toit du comte Fosco. La plus chère amie que j'aie au monde, après ma sœur, habitude dans les environs de Londres.

Vous nous avez entendues, moi et miss Halcombe, parler de mistress Vesey ? Je compte lui écrire et lui demander un lit chez elle. Je ne sais pas comment je parviendrai jusqu'à elle ; — je ne sais pas comment j'éviterai le comte ; mais si ma sœur est partie pour le Cumberland, je trouverai bien moyen de gagner ce refuge ; tout ce que je vous demande, c'est de vous assurer que ma lettre à mistress Vesey partira ce soir pour Londres, aussi sûrement que la terre de sir Percival sera expédiée au comte Fosco.

J'ai quelques raisons de ne pas me fier à la boîte au lettre placée en bas. Voulez-vous me garder le secret et m'aider en ceci ? Il est peut-être le dernier service que j'aurais jamais à solliciter de vous.

J'hésitai, — je trouvais tout cela fort étrange ; — j'avais comme une crainte vague que les facultés de Sa Seigneurie n'eussent été un peu affectées par ses anxiétés ses souffrances récentes. A mes risques et périls, néanmoins, je finis par consentir. Si la lettre avait été adressée à un étranger, ou à tout autre personne qu'à une dame connue de moi, comme l'était mistress Vesey par tout ce qu'on m'avait dit d'elle j'aurais refusé peut-être.

Songeant à ce qui est arrivé plus tard, je rends grâce à Dieu de n'avoir pas contrarié cette volonté, ni aucune autre de celles que m'exprima lady Glyde pendant la dernière journée de son séjour à Blackwater-Park.

La lettre fut écrite et me fut remise. Je la déposai moi-même au bureau de poste du village dans le cours de cette soirée.

Nous n'avons plus apparu sir Percival, qui, le reste du jour demeura invisible.

Je couchai, par ordre exprès de lady Glyde, dans la chambre voisine de la sienne, et la porte qui nous séparait demeura ouverte. La solitude et le vide du château avaient quelque chose de si singulier et de si effrayant que, pour ma part, je fus charmée d'avoir quelqu'un au près de moi.

LOTÉRIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. LE CURE A. LABELLE

CLASSE D

Tirage, le troisième Mercredi de chaque mois.

Le cinquième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI

19 OCTOBRE 87

A 2 HEURES P.M.

VALEUR DES LOTS :

\$60000

Première Serie

Valeur des lots..... \$50,000.00

Gros lot, un immeuble..... 5,000 00

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble..... de \$5,000 5,000

2 Immeubles..... de 2,000 2,000

10 Terrains à Montréal..... de 300 3,000

15 Aménagements..... de 200 3,000

100 Montres d'or..... de 30 3,000

1,000 Montres d'argent..... de 20 20,000

1,000 Montres d'argent..... de 10 10,000

2,147 Lots valant \$50,000

\$1.00 LE BILLET

Deuxième Serie

Valeur des lots..... \$10,000

Gros lot, un immeuble uc..... 1,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble..... de \$1,000 1,000

2 Immeubles..... de 500 1,000

40 Vêtements..... de 25 1,000

50 Chaînes d'or..... de 20 1,000

1000 Services de toilette..... de 1,000

1057 Lots valant \$10,000

25 Cts le Billet

LE SECRETAIRE

S. E. LEFEBVRE,

BUREAU

19, rue St-Jacques,

MONTREAL

VICTOR MARIÉ,

Agent pour la vente des billets à Québec et à toute demande de billets par lettre doit être adressée.

No. 82 rue d'Argillon.

CHEMIN DE FER LE QUEBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Boston, New-York et des Montagnes Blanches

La seule ligne ayant sur tous ses parcours des chars palais et des chars dorciors ans transbordement entre Québec et Springfield

La route la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre via Sherbrooke et le lac Memphramog

2 h. 15 p.m., de Lévis à 2 h. 45 p.m. ; de Lévis à 3 h. 00 p.m. ; arrive à Boston à 8 h. 30 a.m. ; arrive à New-York à 11 h. 45 a.m.

Les chars palais et chars dorciors Monarque avec buffet circuleront jusqu'à Springfield au creusement.

Mixte - Part de Québec par le bateau-passeur à 2 h. 30 p.m. ; de Lévis à 3 h. 00 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6 h. 45 p.m. ; arrive à St-François à 7 h. 45 p.m.

Les trains arrivent à Québec : Express de New-York à 4 h. 30 p.m. ; de Boston à 7 h. p.m. ; de Newport à 8 h. a.m. ; arrive à Lévis à 2 h. 20 p.m. e Québec par le bateau-passeur à 3 p.m.

Chars palais et charciors (1er à 25 et 27) et de New-York à Québec au creusement.

Mixte - Part de Françoise à 7 h. a.m. ; de la Jonction de la Beauce à 7 h. 45 p.m. ; arrive à Lévis à 11 h. 15 a.m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a.m.

Trains rapides, pas de délai, beau paysage et racourcissements certains.

Les malles et express de New-York et de Boston circulent directement sur cette ligne.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint-Louis.

Des billets d'excursion le samedi pour toutes les stations touristes de cette ligne sont en vente. Aller le dimanche et retour le lundi suivant, serons émis pendant la saison d'été, au prix de billets d'aller et retour aller et retour.

JAS R. GODDARD

Agent général.

Québec le 14 oct. 1887.

J. B. Belanger & Cie., MARCHANDS DE QUINCAILLERIES 264 1/2 RUE ST-JOSEPH

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et Américaines

1887 ARRANGEMENTS D'ETE 87

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engine. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique pour agréer et ont fait le plus court traversée.

Table listing ship names, commands, and destinations for the Allan Line, including vessels like SARDINIAN, POLYNESIAN, and others.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Ligne de la maille de Liverpool, London-derry, Québec et Montréal

Table showing shipping schedules between Liverpool, London-derry, and Montreal.

Les steamers de la maille sont dépêchés de Montréal au lever du jour les mercredis, et les steamers extra (marqués \*) au lever du jour les jeudis. Les passagers de cabine ou d'intermédiaire qui désirent s'embarquer à Montréal, peuvent le faire (sans charge extra) après 5 p.m. la veille. Passagers d'entrepont, 25 75 de plus.

Les passagers de cabine seuls peuvent se rendre à Montréal au retour, ceux d'intermédiaire et d'entrepont étant débarqués à Québec.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine..... \$60.00, \$75.00 et \$80.00 (selon le confort)

Intermédiaire..... \$30.00

Entrepont..... \$20.00

LIGNE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow Steamers De Montréal le ou vers le

Table listing ship names and schedules for the Glasgow, Quebec, and Montreal line.

Ces steamers ne transportent pas de passagers voyageant en Europe.

LIGNE DE LONDRES, QUEBEC ET MONTREAL

De Londres Steamers De Montréal le ou vers le

Table listing ship names and schedules for the London, Quebec, and Montreal line.

Ces steamers ne transportent pas de passagers voyageant en Europe.

ALLANS, RAE & CIE., AGENT.

13 septembre 1887.

Traverse de Québec et Lévis

LES BATEAUX DE CETTE TRAVERSE se raccordent avec les convois ci-dessous mentionnés laisseront

QUEBEC LEVIS

POUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

A.M. 7.45 Malle pour Halifax, train d'accommodation pour la Rivière du Loup.

P.M. 2.00 Malle de la Riv. du Loup.

P.M. 7.30 Malle d'Halifax

4.45 Train (accommodation) pour la Riv. du Loup.

POUR LE QUEBEC-CENTRAL

P.M. 2.10 Express pour Sherbrooke.

A.M. 3.30 Train mixte de St-Joseph.

P.M. 2.30 Express de Sherbrooke.

15 juin 1887.

Traverse du Grand-Tronc

LE ET APRES LE 18 MAI, LE BATEAU LAISSERONT

Quebec Quebec-Sud

P.M. 7.00 Malle de l'Ouest.

P.M. 2.00 Train rap. de l'Ouest.

P.M. 7.30 Train mixte de Richmond.

Voyages intermédiaires pour le fret.

F. X. Lemieux, et J. Bouffard

AVOCATS 32, Rue Desjardins, H-V.

JE VIENS DE RECEVOIR A L'OCCASION DES FETES LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons

PIANOS HAZELTON KNABE FISCHER DOMINION Et les Orgues-Harmoniums "DOMINION"

Tous instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désinant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE, Seul agent pour la Province de Québec

1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676

LA MAISON A. B. DUPUIS 57--RUE SAINT-PAUL--57

Tient toujours le premier rang pour les bas prix, la variété et la pureté de son stock de Biscuits, Confiseries, Choc

Une commande d'essai vous en convaincra EN GROS SEULEMENT

No. 56, Par Téléphone.

BIERE ET PORTER LABATT

Les bières sont par excellence par les chaleurs sont les CELEBRES BIERE ET PORTER LABATT.

Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le meilleur pour la santé. L'analyse du Rev. P. J. R. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge et de houblon et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière de Londres est reconnue la meilleure du Canada par les confiseurs et la limitation du VÉRITABLE BELLE par des brasseries et embouteilleurs peu scrupuleux.

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec.

P.S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Boutelles.

CHARBON! CHARBON!

SA SEULE MAISON CANADIENNE QUI VEND LE CHARBON SON PROPRE COMPTE PARQUELLE L'IMPORTE ELLE-MEME DES MINES AMERICAINES

Cette MAISON a déjà reçu plusieurs bourses de ce charbon depuis le printemps et en vend tous les semaines. Tout le charbon importé par elle est de charbon frais et non du charbon qui a été exposé les plus qualifiés une ou deux années, ce qui fait une énorme différence pour la durée.

Tous les charbons vendus par elle viennent des mines par barges et non par voiliers ce qui fait que le charbon est beaucoup plus net.

Tout en remerciant le public en général pour l'encouragement qu'il nous a donné par le passé, nous espérons qu'il voudra bien nous continuer ce même encouragement à l'avenir.

LES PRIX SONT LES PLUS BAS P.G. Ingras & Cie

70, Rue St-Pierre et 194 rue St-Paul.

T! T! T! UNE VISITE AU MAGASIN DE THE

LE SEUL DE CE GENRE A QUEBEC

Grande importation de THE par la maison

J. B. ROUSSEAU

240, RUE ST-JOSEPH--206, RUE ET FAUBOURG ST-J.

Succursale Cote des Marchands Lévis

NET IMPORTANTE ETABLISSEMENT le seul de ce genre à Québec vient de recevoir un lot de 2000 paquets de THE : Boîtes de 5 et de 10 lbs, importés spécialement depuis le Canada par le chemin de fer.

BOITES de 5 lbs valant 60 cts pour 40 cts la livre

Qu'on se le dise et qu'on ne manque pas une belle occasion de faire une provision de THE

VINGT POUR CENT DE REDUCTION

et cela pour du thé de la nouvelle récolte.

J. B. ROUSSEAU

240, RUE ST-JOSEPH--206, RUE ET FAUBOURG ST-J.

Succursale Cote des Marchands Lévis

EXTRA! EXTRA! A VEDRE

En face de l'Église de St-Ephrem de Québec dans un excellent poste pour un commerce de détail, un emplacement d'environ un arpent, une belle maison toute neuve, un hangar, un étang et une grange ; le tout en parfait état. Le fond de magasin, composé d'articles les plus recherchés, est à vendre à la fois. S'adresser sur les lieux à M. JOSEPH CLOUTIER ou à C. LABREAU, 15, Rue Beaudry, Québec.

"L'ELECTEUR" JOURNAL DU MATIN PUBLIÉ TOUTS LES JOURS

PRIX DE L'ABONNEMENT : Édition de luxe, \$3.00 par année ; édition ordinaire, 50 cents par année. AUSA! — Impressions de toutes sortes, cartes, prospectus, factures, Blancs de lettres, etc.

F. X. LEPAGE & CIE

53, rue de la Colonne

NOUVELLES

Visite pastorale

Dimanche au prône, M. le curé de Notre-Dame de Lévis a annoncé que Son Eminence le Cardinal Taschereau ferait sa visite pastorale en cette ville, samedi prochain.

Conseil Privé

Plusieurs avocats canadiens se proposent de partir pour l'Europe d'ici à quelques jours, afin de plaider devant le Conseil Privé, qui siégera dans la première quinzaine de novembre.

Cour du Recorder

Un nommé F. Letellier, accusé d'ivresse, et Joseph Bourgoin pour une même offense ont comparu, mais ont été acquittés.

Cour de police

Un matelot a comparu pour refus de devoir et a été condamné à six semaines de prison.

Une cause concernant trois matelots est remise à aujourd'hui vu que ce sont des norvégiens et que la cour a besoin d'un interprète.

Courses

Ci-dessous le programme des courses qui doivent avoir lieu, aujourd'hui et demain sur l'hippodrome St-Charles, et qui promettent d'être très intéressantes.

1ER JOUR

Mercredi, le 12 octobre.

Bourse No. 1. Classe de trois minutes pour chevaux appartenant au district de Québec. \$40 au premier, \$10 au second.

Bourse No. 2. Pour tous chevaux appartenant à Lévis. \$40 au premier, \$10 au second.

2E JOUR

Jeudi, le 13 octobre.

Bourse No. 1. Pour tous les États appartenant aux cultivateurs dans le district de Québec. \$40 au premier, \$10 au second.

Bourse No. 2. Course de 5 milles, pour tous chevaux appartenant au district de Québec. \$40 au premier, \$10 au second.

Fievres typhoides

Les fièvres typhoides font de grands ravages dans les paroisses du côté nord du fleuve, entr'autres à St-Irénée.

Benediction

Les Dames enfants de Marie de St-Roch ont fait bénir hier après-midi à l'église St-Roch, une magnifique couronne qui est dédiée à Ste-Anne de Beauport.

Cette couronne est d'une grande richesse.

Curieux phénomène

Un phénomène assez étrange à cette saison de l'année, s'est produit dimanche la nuit dans notre atmosphère. Une véritable nuée d'insectes jaunes ressemblant à des papillons, a passé sur certains parties de notre ville, et hier matin des milliers de ces bestioles que les lampes électriques avaient attirées jonchaient les trottoirs des rues St-Ours, Arago, Coulombe et St-Valier. Beaucoup de ces insectes vivaient encore.

Un monstre

Un soir de la semaine dernière, un jeune homme d'une trentaine d'années, nommé Joseph Pitt, et demeurant au village de Ste-Philomène, comté de Chateauguay, s'enivra, comme la chose lui arrive d'ailleurs habituellement, et se présenta, vers les dix heures à la porte d'une maison éloignée d'une assez bonne distance du village. Cette maison est habitée par deux vieillards du nom de Lefebvre mari et femme, âgés le premier de 92 ans et la seconde de 96. Une jeune fille de 17 ans, enfant adoptive des vieillards, habite avec eux.

Pitt frappa à la porte, demandant qu'on le laissât entrer prétendant vouloir prendre la défense de la famille contre un autre vol. La jeune fille refusa de lui ouvrir, mais voyant que Pitt essayait de forcer la porte, elle fut effrayée et s'enfuit de la maison en sautant d'une fenêtre dominant sur un autre côté, et elle se réfugia dans une famille du village. Plusieurs citoyens, en apprenant de la bouche de la jeune fille ce qui venait de se passer, se rendirent à la maison en question et y trouvèrent Pitt encore en train de forcer la porte et les deux pauvres vieillards, criant au secours. On demanda à Pitt ce qu'il entendait faire; il fit la même réponse que la première fois. Finalement il se laissa persuader, et il reprit le chemin du village avec les voisins chez l'un desquels il entra. Vers minuit, on lui dit que la famille allait se coucher et qu'il ferait bien d'en faire autant de son côté. Il sortit en effet, mais au lieu de rentrer chez lui il retourna à la maison des vieux Lefebvre, où la jeune fille n'était pas retournée et les vieillards se trouvaient seuls.

Il demanda encore qu'on lui ouvrirait, mais les vieux refusèrent et Pitt étant parvenu à forcer une fenêtre, madame Lefebvre saisit une hache et s'avança contre lui. Le malfaiteur saisit un drap de lit qui se trouvait dans une cuvette, le tordit et le lança à la figure de sa victime. Madame Lefebvre tomba à la renverse, et Pitt n'ayant plus à craindre la hache, franchit la fenêtre et tenta d'entraîner la pauvre vieille. Celle-ci se prit à appeler à son secours. Son mari s'éveilla, pu s'approcher en tâtonnant, un couteau à la main et essaya d'en frapper Pitt au hasard. Ce dernier repoussa le vieillard qui tomba sur le poêle pour se relever en chancelant et se défendre contre le brigand. Pitt arracha le couteau des mains du père Lefebvre qui en reçut plusieurs coups. Madame Lefebvre fut aussi frappée plusieurs fois. Enfin débarrassé du vieillard qui gisait inanimé sur le plancher, Pitt assouvissant sa honteuse passion et entra chez lui tout sanglant. Aux questions que lui posa sa famille, il répondit qu'il avait saigné du nez.

Ce n'est que le lendemain que la chose fut connue dans la paroisse; les autorités furent informées, et Pitt a été arrêté et logé dans la prison de Beauport.

Madame Lefebvre n'est pas mortellement blessée, mais son mari était hier dans un état si critique qu'on a cru devoir prendre sa déposition ante mortem.

Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-Heures

qui sont commencés dimanche matin dans l'église des Sœurs de la Charité, se sont terminés hier matin avec solennité.

Le cardinal à Ste Therese

Son Eminence le cardinal Taschereau sera à Ste Therese demain. Il va rendre une visite au Séminaire. On fait de grands préparatifs pour sa réception.

Maritimes

Mardi 11 octobre

Le steamer Siberian, capt. Moore, venant de Glasgow, est arrivé aujourd'hui dans notre port ayant à son bord 9 passagers de chambre, 5 intermédiaires et 55 de pont.

Le steamer Flamborough, est parti de Baltimore, pour le port Antonio, Jamaïque, le 9 du courant.

Le steamer Miramichi, capt. Baquet, est arrivé à Pictou à 8 heures dimanche dernier.

Le steamer Orinoco, parti des Bermudes, est arrivé à New-York, dimanche dernier.

Le str Alcides, capt. Rollo venant de Glasgow est arrivé dans notre port aujourd'hui.

Le str Cholmley capt. Hodgson venant de Sydney est arrivé dans notre port hier soir et a continué pour Montréal.

La barque Jane Kilgour est partie de Montréal hier matin à la remorque du Florence.

Le str Lake Huron venant de Liverpool est arrivé dans notre port hier soir à 6 hrs ayant à son bord 8 passagers de chambre, 9 intermédiaires et 75 de pont.

La barque Lizzie C. Troop est arrivée de Montréal à 6 h. p. m. hier et a jeté l'ancre dans la rade.

La barque Peggy et la goélette Lady Belleau sont parties de Montréal hier à la remorque du William.

Le steamer Polino, capt. Lachance, parti de notre port, est arrivé à St Jean Terre-neuve samedi dernier.

La barque Terpsichore est partie pour la mer hier soir à la remorque du Chaljeur.

La lumière électrique

MM. Blais & Emond viennent d'adopter la lumière électrique comme mode d'éclairage. Leur établissement donne un magnifique coup d'oeil, l'intérieur et l'extérieur sont d'une bien belle apparence, c'est le seul magasin de la rue de la Couronne éclairé à l'électricité, cela prouve l'esprit d'entreprise de ces Messieurs.

1200 paires de couvertures blanches pour grands lits viennent d'être reçues et seront vendues à des prix extraordinairement bas.

Les draps à costumes de 8 cts. se vendent rapidement et les magnifiques flanelles grises valent partout ailleurs 25 cts. et qui se vendent chez ces Messieurs à 15 cts. s'écoulent très vite et ils n'en ont plus que 85 pièces.

Les hardes faites, les étoffes à maintenir et l'assortiment des étoffes à costumes de Dames sont au plus complets.

4 Caisnes de froques et caleçons gris et roses valant 40 cts. pour 25 cts. (vingt cinq centimes).

350 Doz. Bas de laine unis et barrés pour Dames et Messieurs valant 50 cts. vendus sans réserve à 24 cts. prs.

4 pièces seulement de velours de soie noire fleurie pour Dames, de \$ 1.50 vendus à 75 cts. l'avg.

Allez tous au magasin du bon marché, chez

MM. BLAIS & EMOND

Rue de la Couronne

St Roch

AVIS

A Alexandre Campbell Jr, d'élevé de la prole de St-Octave de Metis, et maintenant absent de la Province de Québec, Cultivateur.

Monsieur - Avis vous est donné par les présentes que les Messieurs Martin et Lebl, de Metis, marchands, possèdent contre vous en vertu d'un acte d'obligation, passé à Rimouski, devant le notaire A. Fournier, le 10 février 1882, et dûment enregistré, a été sécularisé et transféré à Charles Edouard Léonidas Dionne, de Ste-Flavie, avocat, en vertu d'un acte de transport fait à Rimouski le 28 juillet 1887 devant le notaire L. T. LaRoche et dûment enregistré. Tenez aussi avis qu'une copie du dit acte de transport, avec certificat d'enregistrement, a été déposée pour nous au bureau du Protonotaire, au désir de la loi.

L. DIONNE, Créancier.

Province de Québec, } Dans la Cour Supérieure. District de Québec, } No. 1411.

Dame Ellen Shea, de la cité de Québec, veuve de feu James Shea, et Jernial Shea, de la ville de Montréal, commerçant, en sa qualité d'exécuteur testamentaire des dernières volontés du dit James Shea demandeurs,

vs

Siméon Villeneuve, Cultivateur, de la paroisse de St-Prime du Lac St-Jean, dans le comté de Chicoutimi, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les deux mois.

Bureau du Protonotaire. FISET, BURROUGHS & CAMPBELL, P. C. S. Québec, 11 octobre 1887. 2 fs

On a besoin de bons AGENTS pour la vente des machines à coudre. Salaire et commission libérale. THE SINGER MFR. Co. 33, rue St-Jean, Québec 10 fs E

AVIS

La Commission Royale, chargée d'étudier la question des Ailes d'aliénés recouvre toutes les informations qui lui seront envoyées par écrit à son bureau aux basins du Parlement.

Par ordre E. H. PEMBERTON, Secrétaire.

Succession Edouard Turgeon

VENTE PAR ENCAN

PAR F. ALF. ST. LAURENT

J. & W. REID

Fabricants de Papier 98-100, RUE ST-PAUL, QUEBEC

MOULIN DE PAPIER A LORETTE - Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper, feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture, sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE - Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF - Carton d'assiette pour empaqueter, pulpe de bois, carton pot-boite.

MOULIN A SAINTE ANNE - Carton cuir pour le fabricant de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papeteries et Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSI - Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.

Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier 24 33 ms

Avis aux Fumeurs

LE SOUS-SIGNE INFORME ses nombreux pratiques et le public en général qu'il continue comme par le passé à fabriquer son célèbre tabac canadien

LE "PATRIOTE" et qu'il sollicite le patronage du public fumeur.

Essayez-le et vous serez convaincu qu'il est le meilleur tabac canadien qu'il y ait sur le marché.

En vente en gros et en détail au No. 32, rue ST VALIER, ST-SAUVEUR.

Felix Lacroix.

15 sept 1 m - J. E.



Vapeur Orleans

A partir du 25 sept. 1887, ce vapeur quittera

LISLE QUEBEC

5 15 a m 15 a m

8 00 a m 11 30 a m

1 00 p m 2 30 p m

3 00 p m 4 30 p m

5 00 p m 5 30 p m

11 30 a m DIMANCHE 1 00 p m

1 45 p m 2 30 p m

5 00 p m

Les dimanches les prix de passage seront les mêmes pour aller à St-Joseph qu'au bout de Pile.

Les jours de fêtes l'Orléans partira de Pile Québec à 8 heures du matin.

LE NOUVEAU Vapeur Levis

Capt Desrochers, laissera le temps et les circons tances le permettant) comme

NEW LIVERPOOL QUEBEC

5 15 a m 9 00 a m

8 00 a m 11 30 a m

1 00 p m 2 30 p m

3 00 p m 4 30 p m

5 00 p m 5 30 p m

2 00 DIMANCHE 1 00 p m

4 00 5 00 p m

Arrêtant à St-Romald et au sud de M. Bovey Sillery, en montant et descendant.

Tous les samedis il y aura un voyage de St-Roch et de Sillery à Québec, à 6.00 heures p. m.

ANNONCE

H. GAGNON & CIE

On vient de recevoir cinq cents pièces de Tweeda, venant des meilleurs fabricants canadiens, patron 'hois, prix variant depuis 30 cts. à \$1.00 la verge.

Chez H. GAGNON & CIE.

Serges Françaises Serges Françaises Serges Ecosaises

On vient de marquer trois mille verges de nouvelles Serges pour habillements complets et pour pardessus d'automne et d'hiver venant des meilleurs fabricants, qualité extra, variant en prix de \$1.00 à \$4.50 la verge.

Chez H. GAGNON & CIE.

Melton Melton Melton

Mille verges de Melton noir et de couleurs, pour pardessus d'automne, nuances nouvelles, variant en prix, suivant la qualité.

Chez H. GAGNON & CIE.

Draps de Castor Draps de Castor Draps de Castor

Le grand avantage d'acheter des Draps de Castor chez H. GAGNON & CIE, c'est parce que ce sont des Draps pure laine, et qui se vendent au même prix que les Draps mêlés laine et coton. Les tailleurs disent qu'il n'y a rien d'aussi bon comme les Draps de

Chez H. GAGNON & CIE.

PHOTOGRAPHIE

M. JOS. BEAUDRY

Ci-devant opérant dans les principales maisons de Montréal désire informer le public Québécois qu'il a ouvert un

Atelier PHOTOGRAPHIQUE

— AU — No 108, Rue St-George (CORÉ D'ABRAHAM)

Il sollicite respectueusement du public une par de photographies, étant en mesure de donner pleine satisfaction.

See prix sont comme suit :

Cartes de visite, par doz. \$1 50

Coincés 8 x 10. 2 00

Portraits 8 x 10. 2 00

Yanvils par doz. 6 50

Soudoir 8 00

Les portraits sur zinc sont toujours très-bien réussis

Portraits copies et Agrandis, une spécialité

Commission à Barrières de la Rive Nord, à Québec

DES ADMISSIONS seront reçues au bureau de la Commission, No. 95, rue St-Pierre, jusqu'au 17 courant, pour l'inscription des chemins, durant la prochaine saison d'hiver. La plus haute somme des soumissions sera nécessairement acceptée.

Par ordre, G. H. BURROUGHS, Sec. Trés. Québec, 8 octobre. 8-11-14

LIGNE DE STE-ANNE

Le et après le 1er octobre le vapeur

"BROTHERS"

voysagera comme suit :

Il laissera Québec tous les dimanches à 10 h. m. Le mardi et vendredi à 11 h. m.

Un retour le VAPEUR laissera Ste-Anne vers 3 hrs. p. m.

Les mardis et samedis le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée et suivra la mer.

Le retour aura lieu le soir.

Toutes sociétés collégiales et civiles qui voudraient organiser un pèlerinage pourront engager ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapeur.

ELZEAR FORTIER, CAPITAINE



HUITRES ! HUITRES

AUX AMATEURS D'HUITRES

M. WILLIAM SAVARD, l'homme qui ne manque jamais d'huitres, a l'honneur d'informer le public en général, qu'à partir de ce jour il aura toujours en magasin ce qui y a de mieux en

Huitres Malpeques

Son restaurant est au No 88, rue Notre-Dame, et tous ceux qui désirent en déguster n'ont qu'à aller le voir et juger de la manière dont les huitres se servent chez M. SAVARD, soit

Sur L'ASSIETTE, Sur L'ECAILLE, En SOUPE, Etc.

En tendra constamment une quantité en stock pour vendre au quart.

En Aller en foule goûter les MALPEQUES de Wm SAVARD.

15 Sept. 6m-JE

LE PIANO R. S. Williams & Son

La position prédominante est due au SON PUR Et RICHE qui le classe en tête de tout instrument, au matériaux employés dans sa construction et au soins dans tous les détails que nécessitent la construction d'un piano de première classe.

Ci-joint une lettre de Sir Charles Tupper

Exposition Coloniale et de l'Inde 1886 Section Canada,ienne, South Kensington Londres S. W.

Mos. chez MONSIEUR, 16 déc.

En réponse à votre lettre du 27 courant, je vous informe avec beaucoup de plaisir que le piano que j'ai acheté de votre EXHIBIT, à l'Exposition Coloniale et Indienne m'a donné entière satisfaction.

Croyez-moi, mon cher Monsieur, Votre sincère,

CHARLES TUPPER, Haut commissaire pour le Canada.

A. R. S. WILLIAMS & Son, Toronto, Ont.

Ces célèbres pianos sont en vente à Québec seulement chez

BERNARD & ALLAIRE

7-79, RUE ST-JEAN, N. V. Q.

CADEAUX

Ptites Chaines en or, en argent, en onyx.

Epingles montées en or et argent.

Boutons en or pour manchettes, Epinglette Chaines etc.

Boîtes à toilette en pluche et Etoffes.

Boîtes à Cartes, Boîtes à Cigarettes et à Cigarettes.

Articles en cuivre, Encriers Couteaux à papier, etc.

Poupées, Jouets, Jeux.

G. SEIFERT

EUROPEAN BAZAAR

34, rue de la Fabrique

Les premières Malpeques

La première consignation d'huitres Malpeques a été reçue hier soir en cette ville par M. H. De Rome, et une partie a été vendue au kiosque Frontenac.

Le propriétaire du kiosque invite le public à aller ouvrir les premières huitres; il en tendra en abondance pour satisfaire les appétits les plus redoutables.

Québec, 20 septembre 1887 JE

Campbre ! Campbre !

Nous venons de recevoir à la

Pharmacie Centrale

un nouvel approvisionnement de CAMPBRE RAFFINE, qualité extra.

— AUSSI —

Un assortiment choisi de

Graines de jardins

de champs, et de fleurs.

PRIX TRES MODERES

Nous avons besoin d'un JEUNE HOMME respectable, pour servir comme apprenti dans notre pharmacie.

Jno. J. LaROCHE & Co.

No. 67, Rue St-Valier

ST-SAUVEUR

A VENDRE

Une magnifique terre de cent arpents en culture à quatre-vingt-cinq de l'église Ste Julie et à un mille de la station - avec maison, grange et habitation parfaite ordre. La terre est bien préparée pour transporter quelle culture de céréales.

Conditions très faibles.

S'adresser à LOUIS ROBERGE, Marchand, Ste Julie, Bonsecours.

Québec, 17 août 1887. E. J. - 2 ms.

Jacq Sauviat

La commission des Pêcheries continue à inspirer des craintes sérieuses aux politiciens. Le Mail considère comme un fait presque certain que les intérêts du Canada seront sacrifiés à ceux de l'Angleterre.

L'Union commerciale semble gagner du terrain dans Ontario. Les journaux de cette province discutent toujours le pour et le contre de la question, et ils inclinent visiblement du côté de l'opinion émise par M. Wiman.

La Montreal Gazette continue de plaider la cause du port de Montréal vs. celui de Québec.

Le Herald est d'opinion que le refus de Sir John d'assister à la conférence interprovinciale est quelque peu brutal. Le premier ministre, suivant le confrère, aurait pu au moins, dans sa lettre, donner les raisons qui lui font croire qu'il n'existe, pour le gouvernement fédéral, aucun motif d'envoyer un représentant à cette conférence.

L'hon. M. Mercier a accepté l'invitation des directeurs du chemin de fer des Basses-Laurentides d'assister, aujourd'hui, à l'inauguration de ce chemin, en compagnie avec les membres de la chambre de Commerce de Montréal.

Rome se prépare déjà au grand événement du jubilé sacerdotal du pape Léon XIII, qui aura lieu à la fin de décembre prochain. La ville entière ne suffira pas à l'énorme affluence de fidèles, qui malgré le conseil donné de venir par fournées, voudront tous assister, le 1er janvier prochain, aux cérémonies solennelles que l'on célébrera à Saint-André, au Quirinal et au Vatican.

La fête historique aura lieu à Saint-André, au Quirinal, église des Jésuites autrefois, presque attenante au palais royal. Un roi de la maison de Savoie y est enterré. Il avait abdiqué et était entré dans la Compagnie de Jésus. C'est dans cette église que le Pape a dit sa première messe le 1er janvier 1838, à la chapelle Saint Stanislas de Kostka.

La grande solennité aura lieu au Vatican. C'est le Pape qui officiera en personne dans la salle de la Bénédiction, qui est sous le péristyle de la basilique de Saint Pierre.

Dans la cause en contestation de l'élection de notre ami le Dr Forest, député de l'Assomption, un grand nombre de témoins ont été entendus à l'Assomption de la part du pétitionnaire pendant trois jours d'enquête, présidée par l'honorable juge H. Taschereau.

Presque toutes les particularités ont été épuisées et la preuve jusqu'à présent, dit La Patrie, est des plus faibles. Cette enquête devra se continuer à Joliette, vendredi le 14 courant, et la preuve du pétitionnaire devra ce jour-là être close. Il n'y a pas de doute que l'élection de notre ami le Dr Forest sera maintenue, et que le comté de l'Assomption ne sera pas privé pour un seul instant de son populaire député.

Aussitôt après l'enquête du pétitionnaire, le défendeur aura l'avantage de faire entendre ses témoins pour démontrer de quelle manière légale l'élection a été conduite et jusqu'à quel point il y a eu absence de manœuvres frauduleuses.

M. Dugas, de Joliette, assisté de MM. Préfontaine et Choquette, de Montréal, occupent pour la défense.

M. Amyot, M. P., a adressé la parole à Buckland, dimanche, et y a rencontré un grand nombre de ses électeurs des paroisses environnantes. Il a reçu un accueil enthousiaste.

Il parlera dimanche le 16 du courant à St. Raphaël, et le 23 à St. Charles.

Hier, à la fête de la Chaudière, avant le départ des invités, un photographe qui avait braqué son objectif sur l'estrade a pris une vue d'ensemble des personnages présents.

M. Moquet, l'ingénieur belge envoyé par le gouvernement de son pays au gouvernement de la province de Québec pour une année, assistait hier à la pose de la première pierre du pont de la Chaudière, et portait l'élegant costume officiel des ingénieurs du gouvernement belge.

Dernières Dèpèches

Son Eminence le cardinal Taschereau à Toronto

Toronto, 11 octobre.—Le magnifique banquet donné par les catholiques de Toronto à Son Eminence le cardinal Taschereau, au Rossin house, hier soir, est la dernière des fêtes magnifiques qui ont eu lieu pendant la visite de ce prélat distingué. Plus de 220 convives y assistaient, y compris plusieurs évêques, un grand nombre de membres du clergé et une foule de citoyens distingués de toutes croyances et de toutes nationalités.

M. le sénateur Frank Smith président, ayant à sa droite le Cardinal et à sa gauche, Mgr l'Archevêque Lynch. Après eux venaient l'hon. M. Mowat, l'hon. M. Ross, ministres locaux, l'hon. M. Allan, le lieutenant-gouverneur Sir Alex Campbell, l'hon. M. Thompson, ministre de la Justice, l'hon. sénateur Plumb et autres. Les vice-présidents étaient Mgr O'Mahoney, de Toronto, et Walsh, de London. Entre autres sommités, l'on remarquait Mgr O'Brien, abbé pontifical, Mgr Marois, secrétaire de Son Eminence, et les vicaires-généraux Rooney et Lavrent. Le banquet a été un grand succès. La santé du cardinal a été bue avec enthousiasme. Des discours ont été prononcés par Son Eminence, par le lieutenant-gouverneur, par Mgr Lynch et MM. Mowat, Plumb et Robinson. Le cardinal est parti pour Québec ce matin.

NOUVELLES DE MONTREAL

Une sensation en Cour

M. Villeneuve admet la corruption électorale

Autre incendie

Montréal, 11 oct.—Ce matin à l'ouverture de la cour M. Pagnuelo, avocat de M. J. O. Villeneuve, a remis à la cour le document suivant qui a causé un certain émoi : "Acte des élections contestées de Québec de 1875 et ses amendements.

ments.—District électoral d'Hochelega—M. St Denis pétitionnaire et J. O. Villeneuve, défendeur.—Le défendeur pour éviter les frais admet que la preuve faite en cette cause de la part du pétitionnaire constate que durant l'élection en question des agents du défendeur ont commis hors sa connaissance et sans son consentement des manœuvres frauduleuses et qu'il n'entend point contredire cette preuve.—(Signé) J. O. Villeneuve; Pagnuelo, Taillon et Gouin, avocats du défendeur.—Les avocats du pétitionnaire ont accepté la démission de M. Villeneuve et la Cour de Revision rendra jugement sur le mérite de la question. M. Villeneuve a déclaré à un reporter du Daily News qu'il ne savait pas s'il se présenterait de nouveau.

Le grand bazar de l'Hôpital-Général s'est ouvert ce matin. Le département réservé aux catholiques leur fait honneur.

Un incendie a éclaté hier soir au "Kennedy Cutlery Works," à St-Henri, rue St-Jean. Le feu s'est déclaré dans le bas de l'établissement et a complètement détruit cette partie de l'édifice. Heureusement que les pompiers arrivèrent à temps pour empêcher le feu de se communiquer aux étages suivants. Les dommages s'élevaient à \$200; plusieurs ouvriers se trouvaient sans ouvrage.

On attend la mort de M. Sénécal de minute en minute.

Jusqu'à ce matin la perception de la taxe commerciale s'élevait à \$350,000. Hier, quelques membres des différents sociétés de construction mutuelle sont allés rencontrer l'hon. James McShane pour lui demander de voir à ce que le gouvernement ne mette pas la loi en force vis-à-vis de ces sociétés sous prétexte qu'elles sont composées d'ouvriers. M. McShane a promis de s'intéresser à eux.

M. James Wright, de cette ville, a obtenu hier le contrat pour la construction de la section du chemin de fer Beauharnois, s'étendant depuis Beauharnois jusqu'à Valleyfield. On croit qu'à la fin de l'année les lisses seront posées depuis Ste-Martine jusqu'au canal de Beauharnois.

L'hon. M. Chapleau est parti pour Ottawa.

L'hon. M. McGreevy est en ville ainsi que l'hon. M. Ross.

Mort de l'hon. L. A. Sénécal

Montréal, 11 octobre, 7 h. du soir.—J'apprends à l'instant même que l'hon. L. A. Sénécal vient d'expirer.

Notes bibliographiques

M. Sénécal est né à Varonne, le 10 juillet 1829, et il se trouvait, par conséquent, à l'âge de 59 ans quand il est mort. Son père était cultivateur. M. Sénécal a étudié à Varonne, et à Burlington, Etats-Unis, et dès sa jeunesse a montré de grandes aptitudes pour les affaires. En 1850, il a épousé Mademoiselle Delphine Dansereau, fille du lieutenant-colonel Dansereau, duquel mariage il a eu deux filles, mesdames juge Gill et Blumhart. Il était commandeur de la Légion d'Honneur de France; le seul autre commandeur de cet ordre au Canada est l'hon. M. Chapleau. Il a été président de la compagnie de Navigation de Richelieu et Ontario durant plusieurs années. Il a été aussi surintendant général des chemins de fer du gouvernement et président de la compagnie du chemin de fer de la Rivière-Nord et de la compagnie des chars Urbains de Montréal. Les rivières Yamaska, depuis Sorel jusqu'à St-Aimé, et St-François, depuis St-François, ont été ouvertes à la navigation par lui en 1857. Parmi les chemins de fer qu'il a fait construire sont les suivants: Le chemin de Richelieu, Drummond et Arthabaska, qui fait partie maintenant du South Eastern; le chemin des Laurentides (Laurentian Railway), de St-Lin jusqu'à Sainte-Thérèse; le chemin St-Eustache; l'embranchement Berthier; celui de Lanoraie, Joliette et St-Félix de Valois; le chemin de l'Assomption; et plus tard il a coopéré au projet de construction du chemin des Basses-Laurentides. Il a entrepris et fait construire le chemin sur la glace entre Montréal et Longueuil. Sous son administration, la ligne de Richelieu a été prolongée à Hamilton et Toronto jusqu'à Chicoutimi, une distance d'à peu près 1,000 milles. Il a siégé à la Chambre des Communes pour Drummond et Arthabaska, depuis 1867 jusqu'à 1871, et dans l'Assemblée Législative de Québec, depuis 1867 jusqu'à 1872. Il a été nommé Sénateur le 4 février dernier.

ASSISES CRIMINELLES

Séance de mardi matin, le 11 Oct.

La séance s'ouvre, à 10.30 hrs., sous la présidence de Son Honneur le juge Cross. On fit l'appel des grands jurés.

Puis vint la cause de Louis Plante accusé d'avoir volé \$40, à un M. Pepin le 14 septembre dernier.

La seconde cause est celle d'Antoine Tessier dit Laplante, accusé de viol sur la personne d'une jeune personne de 14 ans dans la paroisse de Beauport. L'accusé plaide coupable.

Relativement à l'affaire Carbay, MM. Hearn C. R., lit à la cour une déclaration exposant que les nommés Nolan et Roche témoins dans cette cause devant prendre la fuite aussitôt qu'ils seront sommés de comparaître, ils devraient être appréhendés avant de recevoir leur subpoena si l'on ne veut que ce qui s'est déjà vu se répète.

La cause de Louis Plante accusé de vol sur la personne de Ludger Pepin, le 14 septembre dernier est appelée.

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

Ottawa, 11 octobre.—Le pétition du gouvernement du Manitoba au Conseil Privé Impérial, au sujet du chemin de fer de la Rivière Rouge, n'est pas encore parvenue au département du Secrétaire d'Etat.

Les travaux de sciage et d'expansion du bois sont dans un état de stagnation absolue. Plusieurs barges cherchent des chargements sans pouvoir en trouver.

Un grand nombre de marchands de bois du haut de l'Ottawa, entre autres MM. Timmons et Gorman, dont les limites sont sur les bords de la baie Georgienne, ne se proposent pas d'expédier le bois qu'ils couperont l'hiver prochain par chemin de fer jusqu'à Québec, mais adopteront la route par eau via la baie Georgienne et le lac Huron. On coupe beaucoup plus de bois carré pendant la prochaine saison que pendant la dernière.

Le département de la marine a été averti ce matin par le bureau météorologique de Toronto qu'une tempête assez forte venant de l'ouest et du Nord-Ouest balayerait les lacs. Toutes les stations de signaux ont été immédiatement averties.

La chambre de commerce d'Ottawa a cessé d'exister. M. E. B. Patter, le président, attribue cet état de choses au fait que les membres ne payaient point la contribution.

M. Chapleau et ses amis à Ottawa

Toutes espèces de rumeurs en l'air

Proces devant la Cour Suprême

Piquante revelation devant les tribunaux

Ottawa, 11 octobre.—L'hon. M. Chapleau est arrivé en cette ville aujourd'hui accompagné d'un grand nombre de politiciens tory: l'hon. M. Ross, ex-premier, MM. Taillon, Lynch, Bulmer, Demers, Tarte, Morin et autres. L'objet de cet déplacement a pour but, en toute probabilité, de faire des instances auprès de Sir John McDonald pour qu'il maintienne M. Chapleau dans son ministère et ne le force pas à accepter la position de lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Ces messieurs sont allés voir Sir John à Earncliffe.

On dit que certains tories insistent pour qu'une tentative soit faite afin de former une coalition entre les partisans de M. Chapleau et l'hon. M. Mercier, pourvu que ce dernier consente à jeter les nationaux par dessus bord. L'Ottawa Journal, organe tory, dit que ce projet a été discuté à la résidence de Sir John, cet après-midi.

Un des délégués tories disait ce soir que le lieutenant-gouverneur de la province de Québec va être nommé d'ici à deux semaines, mais que ce ne sera ni l'hon. M. Chapleau, ni Sir A. P. Caron.

Les journaux bleus de cette ville attaquent les honorables MM. Mowat, Ross, et autres membres du gouvernement libéral d'Ontario pour avoir assisté au banquet donné hier soir en l'honneur de Son Eminence le cardinal Taschereau.

C'est aujourd'hui le dernier jour pour la production des appels à être plaqués au prochain terme de la Cour Suprême qui doit s'ouvrir en cette ville le 22 courant.

Il y aura entre autres affaires, devant cette Cour, trois causes d'élection, celles des comtés de Shelburne, Lincoln et Prince.

Les deux premières sont des appels de jugements renvoyant les objections préliminaires.

Les appels inscrits de la province de Québec sont les suivants: Beaudet vs North Shore Railway Coy; Blanchet, Amyot & Pelletier pour les appellants; Dorion & Flynn, intimés.

Poitras vs Lebeau; Dandurand, appellant; Pagnuelo, Taillon et Gouin, intimés.

Québec Street Railway vs Québec; Caron, Pentland Stewart, appellants; Baillargé & Pelletier, intimés.

Molson vs Lamp; Ker, Carter & Goldstein, appellants; N. H. Bourgoin, intimé.

Dansereau vs Bellemare; Geoffrin, Dorion, Ladleur & Rinfret, appellants; St-Forsy & Bissière, intimés.

Forsyth vs Ferry et al.; Pemberton & Languedoc, appellants; Longpré & David, intimés.

Le Gouverneur-Général doit partir dans quelques jours pour Long-Point, dans l'Ontario Ouest, pour une expédition de chasse aux canards.

J. J. Hawkins, un tireur de belles tories, qui a siégé pendant une session à la Chambre des Communes comme mandataire du comté de Bothwell, bien qu'il ne fût pas légalement élu, a obtenu jugement au montant de \$3,000 contre E. O. Bickford. Celui-ci a été poursuivi par Hawkins en recouvrement de pourcentage sur un subsidie que ce dernier, dans sa plainte, dit avoir obtenu du gouvernement fédéral en faveur du chemin de fer de Bickford. Le juge Armour, qui présidait dans l'affaire, dit que Hawkins, en réclamant ce paiement, agissait ou dans le but d'induire le gouvernement à faire son devoir ou de l'engager à faire un acte malhonnête.

La Conférence inter-provinciale

Cette idée de faire une convention en est réellement une excellente. Ce sera le moyen de réunir, de toutes les parties de notre Dominion si grande, des hommes éminents appelés au gouvernement du pays. L'échange des sentiments et des idées sur les questions publiques ne peut avoir qu'un bon résultat.

Les séances de la Société Royale du Canada, et de l'Association Britannique, fournissent à des hommes alliés déjà dans une communauté de goûts et de labours, l'occasion de se réunir une fois l'an, et de comparer leur avoir; rassemblement qui a toujours du bon.

De même nous pouvons attendre de cette convention d'hommes d'état des résultats importants pour les diverses provinces. L'objet de cette réunion n'est pas limité. Entre autres questions, on examinera l'opération des lois diverses de chaque province.

M. Mercier, par exemple, se propose de soumettre à l'étude une question qui a trait à la perception des dettes commerciales. Notre loi sur ce point en est une des meilleures. Elle donne satisfaction égale au débiteur et au créancier. Il n'y a pas de raison qui empêche que notre procédé ne soit bon pour tout le Canada, où régné la même Reine. Jusqu'à présent notre loi n'est bonne qu'à Québec, et si un marchand désire faire acquitter une dette par un homme qui demeure dans une autre province, il doit de nouveau mettre en œuvre un rouage de lois qui lui en coûte et l'ennuie.

Mais ce n'est là qu'une seule des nombreuses questions qui seront discutées. Nous croyons que le hic de toute l'affaire sera la condition financière des diverses provinces. Nous ne pouvons dire sans doute des maintenant, si de nouveaux moyens de puiser au trésor fédéral seront proposés.

Nouvelles du Jour

Occasion exceptionnelle

Œuvres complètes de Pierre Véron, Alphonse Karr, George Sand, Honoré de Balzac, Lamartine, etc., etc., à bas prix et magnifiquement illustrées.

Ecrire à M. Ritt, P. O. Box 559, Québec, lequel se rendra à domicile.

Marriage fashionable

A l'église St-Jean-Baptiste, lundi matin à huit heures, a eu lieu le mariage de M. Paul Garrigue et de Mademoiselle Marie Léontine Landreau, tous deux de France, le premier, de Bordeaux, et Mademoiselle Landreau, de Montauban. Plus de deux cents personnes assistaient à cette brillante cérémonie. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Plamondon, curé de St-Jean. Le mariage avait pour témoin, M. Louis Lamontagne, du Journal de Québec, et M. Clodomir Delisle, organiste de St-Patrice, était celui de la mariée. Par un programme exquis, l'Union Musicale a beaucoup contribué à donner plus d'éclat à la cérémonie. Ont été chantés: Vœux d'union, par le chœur; le Sublime, solo par M. F. Gauvray, et le chœur; O fons puritatis, solo par M. F. Normandin, et le chœur; premier mouvement du Nocturne de la 12e messe de Mozart. M. Hébert, l'organiste, a magistralement exécuté la Grande Marche Nuptiale de Mendelssohn. Après la messe les témoins et les musiciens ont présenté leurs meilleurs souhaits au charmant couple.

M. Garrigue est venu s'établir au Canada pour y enseigner le chant. Nous devons lui savoir gré de ce qu'il ait aimé de résider à venir se fixer en cette ville. Car, toutes les personnes qui ont eu le plaisir de l'entendre peuvent dire que nous possédons en lui un chanteur

identifié. Le témoin l'a ensuite arrêté en apprenant que Plante avait dépensé \$5 chez une aubergiste. Il a pris le \$5 et un \$2 que Plante avait dépensé. Pepin a identifié le \$5 seulement.

Re-Examiné

Le témoin a été suivi par Pepin pendant les recherches dans plusieurs hôtels. C'est Pepin lui-même qui a fait la plainte.

Cléophas Gendron, commis dans l'hôtel Guay—Le témoin a été chez lui le 14 septembre. Il a vu Pepin avec de l'argent. Il a été plaint d'avoir été volé. Il a entendu jouer dans le salon. Higgins a offert à Pepin de lui prêter \$10. Une couple de minutes plus tard Plante a appelé Higgins et lui a dit de regarder dans sa poche de coat. Ce que faisant, Pepin a trouvé son portefeuille vide. Ils sont ensuite partis tous trois, Higgins disant vouloir amener Pepin chez son frère.

Re-Examiné

Le prisonnier est arrivé chez Guay vers 1 heure. Plante n'a rien payé. Il ne connaît pas Higgins et il ne l'a pas revu depuis. Personne autre que Pepin, Plante et Higgins n'était dans la chambre.

Rose Descaetes—Elle connaît Plante qui a dépensé chez elle quelque argent et lui a donné entr'autre argent un billet de \$5.

Re-examiné

Elle dit qu'elle tient maison publique. Alors l'avocat du prisonnier fait quelques remarques qu'il adresse aux jurés. Il dit qu'on n'a pas eu de témoignages directs et qu'on ne peut condamner un homme sur de simples ouï dire. En outre, certain témoignage ne peut pas être pris en considération.

L'avocat de la Couronne dit qu'il lui semble inutile de faire de discours, vu que la défense ne produit pas de témoins.

Le juge adresse la parole aux jurés qui quelques minutes après rendent un verdict de culpabilité.

L'avocat du prisonnier l'in dictement a été fait en anglais, tandis qu'il devait être fait en français vu que le prisonnier parle français.

L'objection est rejetée et la cour s'ajourne jusqu'à 2 heures.

Séance de l'après-midi

La séance s'ouvre à deux heures et demie.

La première cause est celle de Kelley accusé d'avoir volé une certaine somme d'argent à Lévis. L'accusé plaide non coupable. La cause est renvoyée à demain.

La cour s'ajourne à demain à dix heures et demie.

La Conférence inter-provinciale

(Du Chronicle)

Cette idée de faire une convention en est réellement une excellente. Ce sera le moyen de réunir, de toutes les parties de notre Dominion si grande, des hommes éminents appelés au gouvernement du pays. L'échange des sentiments et des idées sur les questions publiques ne peut avoir qu'un bon résultat.

Les séances de la Société Royale du Canada, et de l'Association Britannique, fournissent à des hommes alliés déjà dans une communauté de goûts et de labours, l'occasion de se réunir une fois l'an, et de comparer leur avoir; rassemblement qui a toujours du bon.

De même nous pouvons attendre de cette convention d'hommes d'état des résultats importants pour les diverses provinces. L'objet de cette réunion n'est pas limité. Entre autres questions, on examinera l'opération des lois diverses de chaque province.

M. Mercier, par exemple, se propose de soumettre à l'étude une question qui a trait à la perception des dettes commerciales. Notre loi sur ce point en est une des meilleures. Elle donne satisfaction égale au débiteur et au créancier. Il n'y a pas de raison qui empêche que notre procédé ne soit bon pour tout le Canada, où régné la même Reine. Jusqu'à présent notre loi n'est bonne qu'à Québec, et si un marchand désire faire acquitter une dette par un homme qui demeure dans une autre province, il doit de nouveau mettre en œuvre un rouage de lois qui lui en coûte et l'ennuie.

Mais ce n'est là qu'une seule des nombreuses questions qui seront discutées. Nous croyons que le hic de toute l'affaire sera la condition financière des diverses provinces. Nous ne pouvons dire sans doute des maintenant, si de nouveaux moyens de puiser au trésor fédéral seront proposés.

Nouvelles du Jour

Occasion exceptionnelle

Œuvres complètes de Pierre Véron, Alphonse Karr, George Sand, Honoré de Balzac, Lamartine, etc., etc., à bas prix et magnifiquement illustrées.

Ecrire à M. Ritt, P. O. Box 559, Québec, lequel se rendra à domicile.

Marriage fashionable

A l'église St-Jean-Baptiste, lundi matin à huit heures, a eu lieu le mariage de M. Paul Garrigue et de Mademoiselle Marie Léontine Landreau, tous deux de France, le premier, de Bordeaux, et Mademoiselle Landreau, de Montauban. Plus de deux cents personnes assistaient à cette brillante cérémonie. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Plamondon, curé de St-Jean. Le mariage avait pour témoin, M. Louis Lamontagne, du Journal de Québec, et M. Clodomir Delisle, organiste de St-Patrice, était celui de la mariée. Par un programme exquis, l'Union Musicale a beaucoup contribué à donner plus d'éclat à la cérémonie. Ont été chantés: Vœux d'union, par le chœur; le Sublime, solo par M. F. Gauvray, et le chœur; O fons puritatis, solo par M. F. Normandin, et le chœur; premier mouvement du Nocturne de la 12e messe de Mozart. M. Hébert, l'organiste, a magistralement exécuté la Grande Marche Nuptiale de Mendelssohn. Après la messe les témoins et les musiciens ont présenté leurs meilleurs souhaits au charmant couple.

M. Garrigue est venu s'établir au Canada pour y enseigner le chant. Nous devons lui savoir gré de ce qu'il ait aimé de résider à venir se fixer en cette ville. Car, toutes les personnes qui ont eu le plaisir de l'entendre peuvent dire que nous possédons en lui un chanteur

de haut talent, dont la science approfondie en fait de chant sans amplement utile à tous ceux qui pratique cet art agréable. Espérons que Québec, citée parmi les étrangers comme la ville hospitalière par excellence, la vieille politesse française comme l'appellait Lord Dufferin, saura remunier dignement par son encouragement sympathique les talents de M. Garrigue.

Compagnie de quincaillerie Chic (a fonds social)

Nous voyons avec plaisir que la reconstitution de la maison Beaudet et Chic est un fait accompli. Le Chronicle l'a annoncé hier matin en ces termes: "La Compagnie de quincaillerie Chic (a fonds social) telle est la raison sociale sous laquelle des lettres patentes vont être immédiatement demandées pour la constitution légale d'une nouvelle compagnie qui va continuer le genre de commerce fait jusqu'ici par l'ancienne maison Beaudet & Chic. La compagnie est composée d'un certain nombre des premiers marchands de Québec, y compris MM. Eugène Clinic, Shaw, Boyce, et George Davie, de Lévis.

Le bureau d'administration se compose de M. George T. Davie, de Lévis, président; M. Wm. Shaw, gérant; M. Eugène Clinic, sous-gérant, et M. Edmond Dupré, secrétaire.

La compagnie, a un capital de \$100,000 qu'elle pourra porter à \$150,000 si cela est nécessaire.

La compagnie a payé hier \$46,000 sur les fonds de commerce de l'ancienne maison Beaudet et Chic.

M. Eugène Clinic est parti cet après-midi pour Montréal et autres centres manufacturiers, afin de faire des achats. La compagnie espère qu'en achetant au comptant et en vendant à bon marché, elle réussira à conserver à Québec toute le commerce qui a été fait en cette ville par ses prédécesseurs.

Chute Hier matin, Mme Bolduc, mère du jeune médecin de ce nom, a fait une chute accidentelle sur sa galerie et s'est infligé des contusions graves à la tête. Hier soir, on craignait que cette chute ne soit suivie d'une inflammation du cerveau.

Enquête au coroner M. le coroner Belleau a tenu une enquête hier matin sur le corps de Mme Anna Maria Simon, veuve de feu M. Alexandre Drolet, qui a été trouvée morte sur son lit, dimanche soir, à son domicile, 70 rue Richardson, par ses deux fils qui arrivaient de Laval.

L'autopsie a été faite hier par le Dr Samson, s'en rapportant à sa disposition, les jurés ont rendu le verdict: "Morte de congestion de poumons."

La défunte était âgée de 53 ans.

Personnel M. l'abbé Lafamme, professeur à l'Université-Laval, doit partir incessamment pour visiter la grande exposition d'électricité qui se tient en ce moment à New-York.

Batterie de campagne Les sous-officiers snivants ont gagné des prix au dernier concours pour les batteries de campagne, savoir: Caporal Pagé, \$10; sergent Hamel \$5; caporal Sirois, \$3; sergent Marcheterre, \$2.

Sur 28 prix individuels donnés à toutes les batteries de campagne du Canada, celle de Québec en a gagné quatre.

Militaire Le contingent pris dans la batterie B pour aider à la formation de la batterie C, partira de Québec pour la Colombie Anglaise, le 17 courant. Ce contingent est presque exclusivement composé de Canadiens français.

A Lévis Dimanche, au prône, M. le curé de Notre-Dame de Lévis a annoncé que Son Eminence le cardinal Taschereau ferait sa visite pastorale en cette ville samedi prochain. M. le curé a invité les citoyens à orner les rues par où doit passer son Eminence.

Demande Une fille pour servir à la barre, s'adresser à M. A. Sanders, Montreal Saloon, 33, Marché Finlay. J. et E. 6f.

Evitez le suicide Car enfin, celui qui est atteint de pulmonie et qui se laisse mourir lentement quoiqu'il ait à portée de la main un remède radical, se suicide. Vous tous qui souffrez à divers degrés d'affections de poitrine, vous chez qui l'on constate: respiration gênée, oppressé, abattement général, après des quintes de toux, pendant assez longtemps, expectoration difficile, crachats épais, grisâtres, opaques, se détachant avec difficulté, respiration sifflante, râle sibilant bien caractéristique vers la racine des bronches. Achetez sans plus retarder le Vin Croisé du Dr Morin et vous serez soulagés et guéris promptement.

A vendre chez les marchands et pharmaciens. Flacon .50c et \$1.00. Dépôt général à Québec chez ED. MORIN & CIE, no 314 rue et Faubourg St-Jean et 32-34 rue St Pierre, Basse-Ville.

De l'avis unanime des médecins les plus recommandables Les purgatifs salins comme le SEDLITZ CHANTEAUD doivent toujours être préférés aux pilules ou élixirs plus ou moins irritants pour combattre la constipation et prévenir les maladies d'échauffement.

Les personnes goutteuses, rhumatisantes, bilieuses les femmes qui allaitent, les enfants exposés aux maladies druptives, se trouvent très bien de l'usage quotidien du SEDLITZ CHANTEAUD.

M. CH. CHANTEAUD, pharmacien de première classe, à Paris, est le seul préparateur des médicaments dosimétriques et du sedlitz granulé.

Se méfier des contrefaçons dangereuses.

On demande A LOUER deux chambres meublées sur la rue St-Joseph à St-Roch. S'adresser à A. B. C. n°

CET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

Vente de fonds de Banqueroute en Epicerie Par OCT. LEMIEUX & CIE IN RE. ETIENNE ROYVILLE. FAILLI.

MERCREDI LE 12 OCTOBRE

Nous avons reçu instruction de Henry A. Béland, Exr., co-administrateur-syndic en cette affaire de vendre à l'encan, MERCIER, le 12 octobre, à son magasin No 231, rue St-Paul, en face de la gare du Pacifique, tout le fonds de commerce en épicerie consistant en thé, café, sucre, épice, savon, boisson, balais, ustensiles, toutes sortes de bouillottes, chaudières, harnais, charrette, planche (Buckeye), cariole, traicou, etc.

Tout sera vendu sans réserve. La vente commencera à 10